

La santé, ce n'est pas que chez le docteur ! » :
Regards croisés entre théorie et pratique
Qu'est-ce qui détermine notre santé ? Et comment
prendre en compte ces déterminants de santé dans
toutes les politiques ?

Gilbert Hangard, Président de l'Association « Élus,
santé publique & territoires » (ESPT)

COLLOQUE LYON

20 et 21 Juillet 2023



Grande hétérogénéité des politiques locales de santé

- ▶ Dépend de la volonté du Maire (d'une non prise en compte à des plans locaux de santé)

Freins

Compétence non obligatoire

Pas de financement spécifique

Complexité du monde de la santé

Facteurs favorables

Intérêt de la population

Nécessité d'intervenir en temps de crise

Rôle de l'élu(e) à la santé

Conseiller du maire pour les questions de santé

Représentation du maire dans les instances de démocratie sanitaire

Mise en place de la politique locale de santé

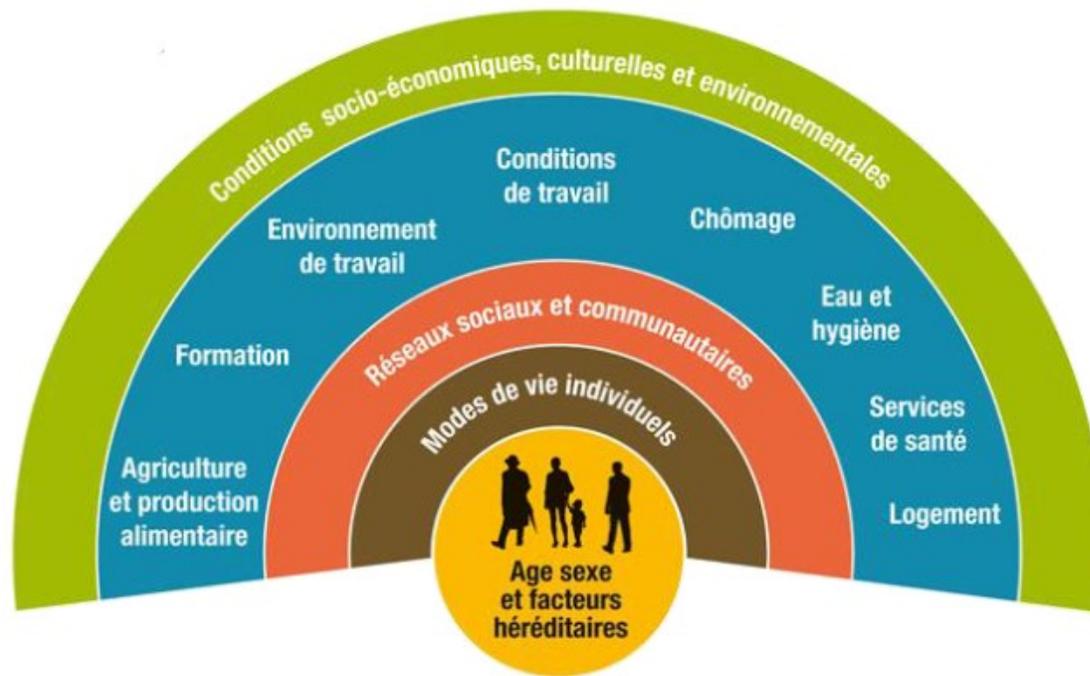
Portage politique des dossiers de santé sensibles

S'assure de la prise en compte santé dans toutes les politiques locales

Principaux déterminants de santé

- ▶ Un déterminant social de santé en santé publique, est un facteur qui influence l'état de santé d'une population soit isolément, soit en association avec d'autres facteurs et sur lequel il est possible d'agir.
- ▶ **Cinq types de déterminants peuvent être distingués :**
 - la génétique ;
 - la réaction individuelle comportementale et biologique
 - l'environnement physique ;
 - l'environnement social ;
 - le système de santé ;

Carte de la santé et de ses déterminants



Le modèle de déterminants de la santé de Whitehead et Dalghren

Représentation du maire dans les instances de démocratie sanitaire

- ▶ Le concept de **démocratie sanitaire** a été consacré par la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé et se traduit par un ensemble de mesures garantissant la participation individuelle et collective des usagers.
- ▶ Au niveau local, ce sont les agences régionales qui animent la démocratie en santé sur le territoire. **Les Conférences régionales de la santé et de l'autonomie (CRSA) et Conseils territoriaux de santé (CTS)** sont les principales instances de démocratie en santé dans les territoires.
- ▶ Le PRS : Le Programme Régional de Santé (PRS) définit les objectifs régionaux en matière de santé publique, sur 5 ans.
- ▶ Le PRSE : Le Plan Régional de Santé Environnementale (PRSE) est le résultat des travaux concertés entre l'Etat et les acteurs locaux de santé environnement, dont les collectivités locales. Il permet de décliner les actions jugées pertinentes au niveau national en fonctions des priorités locales.
- ▶ Le PTSM : Le Projet Territorial de Santé Mentale définit la politique de santé mentale au niveau du territoire de santé afin d'améliorer l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture.

Moyens de l'élu(e) à la santé

- ▶ Les outils: CLS, CLSM, ASV, les chartes, le plan local de santé
 - ▶ Les moyens humains: les coordonnateurs CLS, CLSM, ASV et le service santé
 - ▶ L'écosystème: partenaires des CLS, CLSM, ASV, les associations et les institutions
 - ▶ Le pouvoir de convocation
-
- ▶ CLS: contrat local de santé
 - ▶ CLSM: conseil local de santé
 - ▶ ASV: Atelier santé ville
 - ▶ RfVS: Réseau français des Villes Santé OMS
 - ▶ ESPT: Elus, Santé publique et Territoires

La prise en compte de la santé dans toutes les politiques

- ▶ Urbanisme (UFS, PLU, SCOT...)
- ▶ Logement (PLH..)
- ▶ Mobilités (politiques transport..)
- ▶ Alimentation (PAT,...)
- ▶ Activité physique (PNNS..)
- ▶ Éducation (crèches, écoles,...)
- ▶ Environnement (PCAET, santé environnementale...)
- ▶ Culture (programmes Art et santé)
- ▶